

**COMMUNICATION DEVANT LE CONSEIL DE PARIS
LA POLITIQUE PARISIENNE POUR LA VIE NOCTURNE
JUILLET 2016**

Mesdames et Messieurs les conseillers de Paris,

Après les attaques que Paris a subies en 2015, comme après la tragédie d'Orlando, la vie de la nuit parisienne, à l'épreuve du terrorisme et de la peur, est un enjeu politique majeur. En défendant et en promouvant la vie nocturne, ce sont les valeurs fondamentales de la société parisienne que nous réaffirmons face à tous ceux qui les détestent et voudraient les voir remises en cause. L'ouverture, le cosmopolitisme, la tolérance, l'échange et le partage ont toujours eu libre cours dans notre ville à la nuit tombée. Renoncer à cette liberté, c'est renoncer à notre liberté. Il nous revient donc aujourd'hui d'encourager, de sécuriser et de soutenir toutes celles et ceux qui ouvrent à tous, avec les portes de la nuit, les portes du possible.

Loin de renoncer à nos lieux tiers, à nos espaces de rencontres, à nos apéritifs en terrasse, à nos boîtes de nuit, nous allons donc engager cette année **près de 12 millions d'euros pour mener une politique ambitieuse de la nuit** en lien avec tous les acteurs du secteur, les associations de riverains mais aussi les Parisiens.

Pour offrir un cadre politique et éthique donnant du sens aux diverses initiatives, nous avons validé lors de la dernière Assemblée plénière du Conseil de la Nuit, il y a quelques jours, un manifeste de la vie nocturne dans lequel la Ville s'engage et invite les acteurs de la nuit et les citoyens à se mobiliser pour une politique ambitieuse de la nuit : Pour des nuits de qualité, dans le bien-être, la diversité, la solidarité et le respect.

Il est essentiel de donner la parole aux Parisiens afin de connaître leurs attentes par rapport à leur nuit : c'est pourquoi j'ai souhaité intégrer des Parisiens au Conseil de la Nuit. Pour ce faire, **nous organiserons une désignation par tirage au sort d'un comité des usagers à l'automne 2016.**

Ces dispositifs sont à mettre en parallèle avec notre volonté de continuer à soutenir la prolifération des lieux culturels et musicaux pour faire de Paris une ville avec une vie nocturne des plus dynamiques.

Finis le temps où l'on chantait que Paris s'endort, où la pétition intitulée « Paris, quand la nuit meurt en silence » réunissait des milliers de signatures des acteurs de la nuit parisienne. Grâce à une politique municipale forte pour la promotion de la nuit, on dénombre actuellement plus de 800 établissements ayant une autorisation de nuit et plus de 4 000 terrasses ouvertes le soir, redonnant vigueur à la légende des cafés parisiens, qui sont à la fois l'image de Paris et l'un des ferments de son art de vivre !

Aujourd'hui, notre ville est régulièrement citée au niveau international pour sa vitalité nocturne, à l'instar de sa scène électro renouvelée et de ses boîtes de nuit qui sont parmi les plus repérées. Désormais, plusieurs villes étrangères entendent s'inspirer de notre politique d'accompagnement et d'encadrement de la nuit. Je reviens d'un voyage à Alger où les autorités se sont montrées très intéressées par les dispositifs et le dynamisme parisiens. J'ai été également sollicitée par les villes de Berlin, d'Amsterdam... Aussi, **je propose que pour l'année 2017, Paris organise une rencontre internationale des maires de la nuit pour partager nos politiques, échanger sur les bonnes pratiques et les dispositifs, et poursuivre la construction d'un réseau des villes sur la Nuit.**

Mais la dynamique de la vie nocturne ne peut se résumer aux bars ou boîtes de nuit. Nous avons nous-mêmes multiplié les initiatives nocturnes depuis Nuit blanche, il y a maintenant plus de 10 ans, à la Nuit des débats le 2 avril dernier, en passant par la Nuit de l'Accessibilité ou la nuit des musées.

Souhaitant donner corps à une politique globale sur la vie nocturne, nous avons installé le 9 décembre 2014 le premier Conseil Parisien de la Nuit. Cette nouvelle instance a pour mission d'accompagner le

développement des activités nocturnes et de ses acteurs dans leur diversité, tout en maintenant le juste équilibre entre les intérêts de chacun. Elle nous permet de travailler certes sur le dynamisme de la nuit mais aussi sur plusieurs problématiques connexes comme la tranquillité publique et la prévention des risques.

La nuit est en effet un temps particulier dans la ville. C'est évidemment un temps de repos pour des milliers de personnes. C'est aussi un temps de travail pour certains, nombreux, puisqu'à Paris, plus de 600 000 emplois sont concernés. C'est enfin un temps social différent, centré sur le partage, les rencontres, la culture, qui participe grandement à l'image et à la qualité de la vie dans notre ville. Tour à tour, chacun d'entre nous, suivant les périodes de sa vie, participe de ces trois nuits.

Elles sont toutes légitimes et je refuse de les opposer les unes aux autres : notre défi, ensemble, est d'en définir les principes de cohabitation. Comme il y a un droit à la fête et à la distraction, il y a aussi un « droit au repos » que l'on doit respecter.

Certes, on veut une nuit festive, mais aussi on veut une nuit respectueuse : c'est pour cela que cette année nous allons déployer dans 5 quartiers de la Capitale le dispositif « bruitparif », qui nous permettra d'objectiver les nuisances sonores et surtout de mettre en place un suivi et accompagnement des établissements et des espaces publics quand des nuisances sont avérées.

Dans le même ordre d'idée, deux commissions consultatives de régulation des débits de boisson vont être créées dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements de Paris.

Nous avons appris que la clé du succès est la concertation entre les acteurs de la nuit, les noctambules et les riverains: c'est cette démarche participative et d'écoute qui est au cœur du Conseil parisien de la Nuit. L'objectif est de partager l'ambition d'une nuit dynamique mais aussi régulée qui offre une variété d'activités aux Parisiens et aux visiteurs de notre capitale.

Afin d'examiner et de proposer des actions pertinentes, nous avons décidé de décliner la politique parisienne de la vie nocturne autour de 4 axes : **la participation, la médiation, le développement et la promotion.**

1. La participation : Pour une politique participative, partagée et transversale de la nuit

Pour construire une politique efficace de la nuit, il faut une démarche participative où tous les acteurs concernés puissent se mettre autour de la table : nous avons réussi ce pari, aujourd'hui plus de 400 acteurs issus d'institutions, d'organismes spécialisés, d'associations, de syndicats, d'organisations professionnelles et d'entreprises au Conseil de la Nuit.

Ces acteurs sont impliqués dans sept groupes de travail thématiques qui ont permis d'élaborer de manière concertée **un plan qui se décline en 37 actions** parmi lesquelles : **Identifier, évaluer, répertorier et rendre accessible de nouveaux lieux pouvant accueillir des activités nocturnes.** Je tiens à les remercier pour leur mobilisation et leurs contributions qui participent de cette politique municipale volontariste, dynamique et concertée.

Une politique globale ancrée sur les réalités de terrain : Pour réussir, nous avons constitué un réseau des **élus référents nuit, présents dans les vingt arrondissements**, qui s'attache à la mise en œuvre locale de la politique de la nuit et à assurer le dialogue permanent des acteurs avec la Ville de Paris. Et je remercie les maires d'arrondissement qui aussi à leur niveau ont su développer et mettre en place une politique de valorisation de la nuit dans leur arrondissement.

D'autre part, dans les directions de la Ville de Paris un **référent nuit** a été identifié en fonction des enjeux que représente chaque action, ce qui permet une réelle transversalité dans la conception de la politique de la nuit au niveau municipal.

Ils ne manquaient que les usagers dans cette démarche ! Ils sont certes représentés par les associations des riverains, mais nous voulions faire un pas de plus vers la participation citoyenne, et c'est pour cela que j'ai souhaité organiser, avec le soutien des acteurs du Conseil de la Nuit le **tirage au sort d'un comité des usagers de la nuit à l'automne 2016**. Nous allons bientôt communiquer sur la façon de s'inscrire à ce tirage au sort qui sera bien évidemment accompagné d'une fête dédiée !

2. La médiation : concertation, médiation et sanctions pour répondre efficacement aux problématiques d'une ville dense et mixte

Deuxième ville la plus dense au monde après Seoul, à Paris nous avons fait le choix d'éclater notre nuit dans l'ensemble des arrondissements. C'est ce qui fait aussi notre richesse, que chacun et chacune puisse vivre l'ensemble des temporalités d'une journée dans son quartier. Mais c'est ce qui fait aussi que les activités de nuit doivent être encadrées : dans une même rue quand certains sortent d'autres dorment.

Nous avons tâché, pour ce faire, d'accompagner notre politique Nuit d'une stratégie de professionnalisation des structures de prévention et de promotion de « bonnes pratiques festives auprès des noctambules ». Près de 150.000 € y sont dédiés chaque année.

En pratique, des dispositifs de prévention comme « Fêtez Clairs » et de médiation, comme les Pierrots de la Nuit ou le Collectif Culture Bar Bars développent des outils d'information, de prévention et des modules de formation pour les établissements qui adhèrent à la démarche. Le soutien financier de la Ville de Paris doit permettre d'étendre le nombre d'établissements parisiens engagés dans une volonté de construire une nuit apaisée et respectueuse de chacun.

Nous allons soutenir les actions de médiation et de concertation locales : La Ville de Paris, en partenariat avec la Préfecture de Police et les mairies des 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements, **expérimentera au cours de l'année 2016 des commissions consultatives locales de régulation des débits de boissons**, sur le modèle de ce qui existe dans d'autres grandes villes françaises, afin d'apporter une réponse graduée aux problèmes générés par certains établissements. Ces actions locales permettent également l'instauration de chartes des usages de la rue comme dans les quartiers Ramey-Clignancourt ou sur le quai François Mauriac.

Dès la fin de l'été, nous allons renforcer les effectifs présents sur l'espace public la nuit : la création de la nouvelle Direction de la Prévention de la Sécurité et de la Protection permettra, avec les nouvelles brigades de lutte contre les incivilités, de renforcer de manière importante la présence d'agents de la Ville intervenant sur l'espace public le soir et la nuit. Des agents de la DPE et de la DEVE viendront s'ajouter aux effectifs actuels de la DPP. **Au sein de la direction, la brigade centrale de lutte contre les incivilités rassemblera près de 320 agents capables d'intervenir sur l'espace public la nuit afin de mieux prévenir et sanctionner les actes d'incivilités.**

Par ailleurs, afin de soutenir une meilleure coordination des interventions de la collectivité, de la Préfecture de Police et des associations, des formations croisées entre intervenants sont organisées à partir de cette année afin de construire une culture commune d'intervention sur l'ensemble du territoire. Les moyens humains déployés par la Ville de Paris la nuit viennent compléter ceux mis en œuvre par la Préfecture de Police au titre de sa compétence en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Cette année, pour la première fois, la Ville de Paris organisera des campagnes de sensibilisation des noctambules dans certains quartiers festifs, adaptées à chaque site (alcoolisation, prises de drogue, tabagisme, propreté, nuisances sonores, risques sexuels, lutte contre le harcèlement sexuel et discriminations). Les messages ne peuvent être les mêmes selon que l'on se trouve sur l'espace public (type Canal Saint Martin ou le canal de la Villette) ou dans un quartier dit festif avec une forte présence de bars (type rue Oberkampf). Ces campagnes sont relayées par un panel d'outils (numérique, panneaux Decaux, affichage, flyers,...).

Pour **faciliter la mise en accessibilité des établissements ouverts la nuit**, tels que les restaurants, bars, épiceries, cinémas et théâtres, la Ville de Paris a voté en 2015 neuf « Agendas d'Accessibilité programmée » qui permettent la planification de travaux pour 1 800 lieux municipaux afin d'accueillir tous les Parisiens en situation de handicap. Par ailleurs, la collectivité a édité une plaquette d'information destinée à tous les propriétaires et gérants de commerces, pour les informer des démarches nécessaires pour réaliser cette mise en accessibilité.

Nous allons lancer avant la fin de l'année la première promotion des ambassadeurs de l'accessibilité, recrutés en volontariat civique, et déployés dans un premier temps dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Ils auront pour mission de sensibiliser les commerçants et d'informer les personnes handicapées des dispositifs accessibles existants.

Également, et afin de faciliter le retour des noctambules en sécurité chez eux après la fête, la Ville de Paris s'est rapprochée de l'association Wimoov qui va organiser une campagne de sensibilisation les fêtards à la problématique du retour. Déjà, Vélib' diffuse des messages de prévention dans certains quartiers festifs de la Capitale les jeudis, vendredis et samedis soirs.

L'accès et le partage pour chacun et chacune de l'espace public et privé la nuit sont essentiels pour la cohésion de notre ville. La lutte contre tous les types de discrimination doit donc être une préoccupation de chaque instant. L'accès de tous à la nuit est un enjeu fort. Si nous voulons une ville bienveillante, nous devons faire en sorte que ses nuits soient mixtes et mélangées.

Cette bienveillance doit s'étendre à tous, la nuit n'est pas que l'apanage des fêtards ou des noctambules, et l'exclusion sociale ne disparaît pas avec le soleil qui se couche, même si elle est peut-être moins visible. C'est pourquoi la Ville agit aussi en soutenant des associations comme les Compagnons de la nuit.

Les agents de l'Unité d'assistance aux sans-abri (DPP) font des maraudes la nuit pour mettre à l'abri les personnes vulnérables, en particulier les familles avec enfants. Avec l'arrivée massive de migrants à Paris, ses effectifs ont été renforcés et une maraude associative a été créée avec l'État. Elle intervient la nuit pour repérer et mettre à l'abri les publics vulnérables, notamment les femmes et mineurs isolés. Ces actions s'inscrivent dans le Pacte de lutte contre l'exclusion, le plan pour l'amélioration de l'accueil des MIE, et le plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés.

Enfin, la Ville de Paris a étendu les horaires d'ouverture de 150 sanisettes, désormais accessibles 24h sur 24h, pour permettre aux noctambules (hommes et femmes) d'en bénéficier et ainsi favoriser la propreté de nos rues. De plus, 50 sanisettes supplémentaires seront implantées dans les prochaines semaines, permettant au total une ouverture 24H sur 24 de 170 sanisettes.

3. Agir pour le développement et le dynamisme de la vie nocturne :

La Ville de Paris soutient un large panel d'initiatives qui permettent d'assurer le développement de la vie nocturne :

- La **déconcentration des activités festives** passe par la création de **nouveaux espaces**. Les professionnels de la nuit sont encouragés à proposer des projets innovants dans le cadre de l'appel à idées lancé pour les 25 pavillons situés principalement dans les Bois de Boulogne, de Vincennes et les parcs et jardins. **Dans le cadre de l'appel à projets « Inventons la Métropole », les nouveaux espaces prévoiront une utilisation diurne et nocturne.** Redonner de l'espace de vie aux piétons, comme nous le faisons avec le réaménagement des places ou la piétonisation des berges de Seine participe aussi de la redynamisation de la vie nocturne de notre capitale. L'appel à projet « réinventer la Seine » comporte aussi des espaces à dynamiser sur le plan nocturne.
- La collectivité réaffirme son **soutien à des initiatives privées originales** qui viennent diversifier les activités nocturnes. **On peut penser à la manifestation « Paris à la Belle**

Étoile » qui a permis à près de 2 000 personnes de dormir à la belle étoile dans un parc parisien après une soirée culturelle riche ou encore la « Nuit de la Littérature » qui a été l'occasion de mettre à l'honneur le Viaduc des arts, lieu de la Ville de Paris dédié aux métiers de création.

- **L'extension des horaires des services et des espaces publics** doit permettre d'élargir et d'adapter l'offre d'activités au rythme de vie des Parisiens. Quand cela est possible, la priorité doit être donnée aux ouvertures nocturnes d'équipements sportifs, de musées, de centres d'animation et de parcs et jardins. **Déjà, depuis deux ans, la Ville de Paris a permis à 44 équipements sportifs d'étendre leurs horaires d'ouverture jusqu'à minuit, d'augmenter le nombre de nocturnes dans les piscines parisiennes désormais au nombre de 35 par semaine.** De même, après l'avoir expérimenté l'été dernier, **la plupart des grands parcs et jardins de cette ville (les Buttes Chaumont, le parc Montsouris, le parc André Citroën, le parc Kellerman, etc.) sont ouverts la nuit, le week-end et 7/7 durant l'été.** Un travail a également été engagé pour développer l'offre ludique en direction des adolescents en soirée : c'est le cas de plusieurs ludothèques (tels que « R de jeux » située place de la République ou encore le nouvel Espace Ludo ouvert fin 2015 dans le 19^{ème} arrondissement), qui proposent des ouvertures jusqu'à 22h plusieurs soirs dans l'année.
- **L'amélioration de l'offre de transports nocturnes** et sa visibilité sont aussi un axe essentiel du développement de la nuit : extension des horaires du métro le week-end, renforcement du réseau Noctilien, dispositif Nuit Blanche, soutien à l'adaptation des taxis parisiens, accompagnement des offres de transport alternatif quand celles-ci se positionnent en complémentarité et dans le respect du cadre légal, meilleure communication de l'offre auprès des usagers. Sur ce sujet, beaucoup reste à faire. En effet, comme vous le savez, nous ne sommes pas les seuls décideurs sur la question des transports. **Et nous réclamons, auprès du STIF et de la RATP une amélioration de la carte des Noctiliens ainsi qu'une ouverture plus tardive de certaines lignes de métro. La présidente du Conseil Régional et sa majorité doivent se saisir très rapidement de ce sujet.** Notre capitale qui avait de l'avance sur ce sujet quand en 2008 nous avons permis l'ouverture des lignes de métro jusqu'à 2h du matin le week-end, est maintenant en retard sur ses offres de transports en commun nocturne. Or, nous le savons, la facilité de la mobilité de tous est facteur de rencontre et de décloisonnement des habitants de cette métropole et contribue à la dynamique économique. Que l'on songe qu'à Londres, ce sont trois lignes de métro qui vont ouvrir 24h/24h dès cet été. **Nous réaffirmons avec force notre volonté de voir dès 2017 les choses bouger sur les transports collectifs nocturnes. La région, qui s'est fixé d'importants objectifs en termes de modernisation, doit s'engager fortement sur cette question.**
- Afin de favoriser la **conciliation de la vie professionnelle, personnelle et familiale** des parents et pour répondre plus spécifiquement aux besoins des parents travaillant de nuit, la Ville de Paris a conclu un partenariat avec l'AP-HP permettant d'accroître l'offre d'accueil de la petite enfance en proposant aux familles parisiennes des places au sein des crèches de l'AP-HP sur des plages horaires très élargies (6h30 et au-delà de 20h) répondant ainsi à leurs besoins. Par ailleurs, la Ville de Paris s'est engagée à renforcer le suivi médical et RH de ses agents travaillant de nuit (notamment à la Direction de la Propreté et de l'Eau), en augmentant le nombre de créneaux de visites médicales qui leur est proposé. Dans le même temps, la Ville s'efforce de réduire le travail de nuit aux stricts besoins nécessaires à la continuité du service public afin de minimiser ses impacts sur la santé des agents et sur leurs vies personnelles. Ainsi, la municipalité a par exemple entrepris de réorganiser la surveillance de nuit des musées, et de revoir l'organisation du nettoyage afin de favoriser au maximum le travail en journée des agents de ménage.

4. **Pour une politique de rayonnement international de la nuit parisienne :**

C'est un enjeu très important. Selon un récent sondage seul 7% des touristes de province citent les nuits parisiennes comme un facteur d'attractivité. Il y a donc un effort de valorisation de la Ville de Paris sur le plan de son image.

Trois volets d'actions sont engagés pour porter cet axe :

L'enjeu de la **promotion des nuits parisiennes à l'international** est essentiel. L'élaboration du Schéma de développement touristique de Paris intègre une importante dimension liée à la Nuit. La participation au groupe de travail « Tourisme nocturne » du Contrat de Destination Paris et la mise en place d'un partenariat avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris doit permettre de faire découvrir et de valoriser la richesse ainsi que la diversité des nuits parisiennes. Les festivités du jour de l'An, le feu d'artifice du 14 juillet ainsi que les illuminations permanentes de 331 sites parisiens participent également au rayonnement de la Ville de Paris à l'international.

La **communication sur l'offre d'activités nocturnes** auprès des Franciliens est renforcée grâce au lancement en 2015 du site *Lesnuits.paris* et du hashtag *#lesnuitsparis*. Les moyens de communication de la Ville de Paris sont mis à la disposition des professionnels, en coopération avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et le Comité Régional du Tourisme qui éditent des guides sur l'offre festives pour les touristes, les Parisiens et les Franciliens.

En outre, la collectivité parisienne organise ou soutient une série d'événements nocturnes, notamment la Nuit Blanche, la Nuit européenne des Musées, des festivals de musiques actuelle ou encore la Paris Electronic Week. A ce titre, le lancement cette année de la Nuit des Débats fut un vrai succès. Plus de 130 débats ont été organisés dans des bars, des restaurants, des centres d'animations, des églises, des boîtes de nuit, etc. Il est nécessaire de réunir les Parisiens pour renforcer le vivre-ensemble, l'inclusion et de se retrouver autour de valeurs communes. Le choix de la nuit n'est pas anodin puisque cette dernière est créatrice de lien social, favorise l'expression ainsi que le partage. Nous organiserons une seconde édition de la nuit des débats en 2017. Comme la Nuit Blanche, nous souhaitons que cela devienne un rendez-vous annuel régulier.

Nous porterons enfin une attention particulière à la part de la culture LGBT au sein de la nuit parisienne. La quinzaine LGBT sera l'occasion de nombreuses rencontres, de débats mais également de fêtes dans nos quartiers. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres villes comme Amsterdam, et face aux menaces que nous connaissons, nous veillerons donc à ce que les lesbiennes, gays, bi et trans continuent d'être partie prenante d'un monde de la nuit au sein duquel ils doivent pouvoir se sentir à la fois en liberté et en sécurité. Cette nuit LGBT participe de la singularité et de l'attractivité de Paris.

La réussite du dynamisme de la vie nocturne d'une ville dépasse les seuls enjeux de l'activité des professionnels de la nuit. Elle engage toutes les composantes d'une collectivité publique (propreté, activités culturelles, transports, tourisme, sécurité) et seule une politique transversale affirmée permettra à notre ville de proposer une nuit animée, partagée et respectueuse de tous.

Après une phase de discussions et de concertations, le Conseil Parisien de la Nuit pilote une politique municipale transversale adaptée à la singularité de la nuit parisienne. Ce dispositif novateur a attiré l'attention de plusieurs capitales européennes et doit être prochainement décliné à Londres. Il est le fer de lance d'une action municipale soucieuse de permettre bien davantage que de prescrire, pour que la liberté reste le maître mot de la nuit parisienne. C'est donc avec les professionnels et les amateurs de la nuit, et dans le respect des riverains que nous nous attacherons à défendre ce qui est un élément clé de notre patrimoine commun. Singulière autant que l'est Paris, la nuit parisienne a besoin, dans la période que nous traversons, d'être soutenue par un véritable consensus : le consensus d'une société soucieuse de ne rien renier et de ne rien refouler de son désir de liberté.